



AGRICULTRICES
DU QUÉBEC

8 mars 2019

L'Inform'Elle

En cette Journée internationale des femmes 2019

Ce vendredi 8 mars, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale célèbre la Journée internationale des droits des femmes. Cette date est l'occasion pour chaque nation de faire le point sur les politiques publiques mises en œuvre pour **assurer une égalité femmes-hommes**.

Pour les agricultrices, ce n'est que depuis 1986 que la Loi sur le financement agricole a éliminé la clause discriminatoire excluant la conjointe du droit à la prime à l'établissement. [L'histoire des Agricultrices est récente](#), les gains sont longs à obtenir. Quoique plusieurs disent, **il reste toujours des inégalités au Québec** et le monde agricole n'y fait pas exception.

Prenons simplement ces quelques exemples de l'équité salariale, la charge mentale, l'accès au congé parental, l'implication dans les instances agricoles, l'accès au financement... Tous des dossiers travailler par les Agricultrices du Québec qui tend à **#innover pour transformer... le monde agricole par et pour les femmes**.

Visionner et partager les capsules vidéo des présidentes des Agricultrices qui soulignent cette Journée internationale des femmes

En route vers une politique de mixité des genres

La tournée des régions et groupes spécialisés Analyse de la première année!

Le projet *Agricultrices et instances* a permis dans la première année de rencontrer 26 affiliés de l'Union sur la question de la sous-représentation des femmes dans leurs instances. Différentes actions seront testées, au cours des deux prochaines années, par plusieurs d'entre eux.

Parmi les actions les plus citées, notons la création de comité mixte de sélection pour cibler agricultrices et productrices forestières avant les assemblées annuelles et d'alterner les candidatures homme-femme lors d'un retrait d'un administrateur. Certains féminiseront certains de leur texte alors que d'autres ont l'intention de rédiger une politique égalitaire au sein de leur organisation.

Les représentantes *Agricultrices* des syndicats locaux auront un rôle à jouer dans cette mise en œuvre au niveau local.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2019

#InnoverPourTransformer



Agricultrices du Québec

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil Qc J4H 4E7

450 679-0540, 8469
fed.agricultrices@upa.qc.ca

Obtenir la parité entre les femmes et les hommes dans un syndicat local, c'est possible!

Depuis 2017, ce sont dix femmes et dix hommes qui siègent au conseil d'administration du Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent. Pour y arriver, ils ont fait de la parité entre les femmes et les hommes leur priorité.

Pendant deux ans, ils ont œuvré à recruter des productrices afin de combler certains postes vacants en utilisant par exemple, le réseau de contact des jeunes agricultrices siégeant au conseil. Pour convaincre les productrices plus hésitantes, ils les invitaient à participer à une séance du conseil d'administration.

Deux ans plus tard, la parité est toujours présente, car les efforts se poursuivent à l'identification et le recrutement de candidates potentielles. Identifier et recruter des personnes disponibles demeure un défi, mais leur exemple démontre qu'obtenir la parité, c'est possible!



Sur la photo les administrateurs et administratrices du Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent, qui ont été lauréats d'un prix *Bon coup* en 2017 pour l'obtention de la parité homme-femme au Gala des Agristars, accompagnés de Martin Caron.

Changement de mode de scrutin

En tant que cosignataire du partenariat pour la parité, les AQ appui le manifeste en faveur de la représentation paritaire des femmes et des hommes dans la réforme du mode de scrutin au Québec. Ce manifeste est l'initiative de [Groupe Femmes, Politique et Démocratie](#) afin que le changement de mode de scrutin prévu en octobre prochain favorise la présence paritaire des femmes en politique.

Le manifeste mentionne que pour obtenir une Assemblée nationale paritaire, des règles doivent être inscrites dans la Loi électorale :

Des sièges de liste paritaires

- Les partis devraient présenter des listes fermées avec alternance femmes-hommes;
- La moitié des listes des partis devrait débuter avec une femme, l'autre moitié avec un homme.

Des sièges de circonscription paritaires

- Les partis devraient présenter entre 45% et 55% de femmes et d'hommes pour les sièges de circonscription.

Une obligation de résultat

- Le Directeur général des élections devrait avoir le pouvoir de vérifier et d'exiger la conformité des règles de parité visant les sièges de liste et les sièges de circonscription.

Qu'est-ce que c'est
Le Défi Parité?

Savez-vous ce qu'est la Défi parité ? Vous saurez tout en visionnant cette vidéo !

Félicitations à mesdames Mary Robinson et Marie-Claude Bibeau



Madame Mary Robinson est devenue, la semaine dernière, la première femme présidente de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).



Dans la foulée de la démission de Jody Wilson-Raybould, Justin Trudeau a nommé Mme Marie-Claude Bibeau à titre de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

Elle aussi devient la première femme à occuper de telles fonctions. Un beau clin d'œil agricole en cette journée internationale des femmes.

Une mission entre sœurs de terre



Les AQ et UPA DI ont signé une entente visant à tisser des liens entre les deux organisations. Suivant cette signature historique, les deux organisations ont tenté de déterminer concrètement comment mettre en œuvre cette entente. Cela a mené à la

participation de mesdames Jeannine Messier, présidente et France De Montigny, directrice générale des AQ dans le cadre d'un atelier national sur l'autonomisation des femmes béninoises en janvier dernier.

Elles ont notamment rencontré trois organisations de femmes et présenté le programme de mentorat lors de l'atelier national.



Pour en savoir plus sur la mission au Bénin (ajouter lien dans le L'U)

Colloque des coopératrices

Les AQ ont été invitées à participer au colloque des coopératrices.

L'objectif de cette présence était de venir expliquer la démarche du [programme de mentorat Embarque!](#) aux participantes.

Rencontre au bureau du MAPAQ

Le 19 février a eu lieu une rencontre a eu lieu avec madame Josée Desharnais, conseillère politique du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne.

L'objectif était de présenter les différents dossiers des AQ et de faire des demandes en lien avec l'accès au financement des entrepreneures agricole et des problématiques associées à la maternité.

Rencontre interrégionale

Comme à chaque année, l'ensemble des représentantes Agricultrices des syndicats locaux et des conseils d'administration des syndicats régionaux d'agricultrices sont invitées à participer à une rencontre interrégionale.

Cette année, elle aura lieu le **mercredi 10 avril** à la Maison de l'UPA à Longueuil.

Cette journée sera, entre autre, l'occasion de faire le bilan sur les différents dossiers et d'impliquer les représentantes dans le projet Agricultrices et instances.



Fédération de la **relève agricole** du Québec

Offre exclusive aux membres féminines de la FRAQ

Tu es une membre de la FRAQ? Ou, vous connaissez une membre de la FRAQ?

Il est possible d'adhérer aux Agricultrices du Québec pour une période d'un an pour seulement 16\$ + tx.

Profite de cette offre en remplissant ce [formulaire](#) et en payant par chèque ou par Paypal ou partage-la!

